

Image not found or type unknown



Pb de déménagement de ma société

Par **Noobette_old**, le **04/09/2007** à **11:55**

Bonjour tout le monde!!
voici mon pb.
je suis en CDI dans une société d'environ 40 personnes depuis un peu plus de deux ans.
cette société déménage à la fin de l'année et de ce fait mon temps de transport est augmenté du double environ.
La direction nous a annoncé ce déménagement en mai dernier et a demandé que les personnes qui ne comptaient pas suivre ce déménagement devaient donner leur réponse avant le 30/06 et que ces personnes bénéficieraient d'un licenciement pr motif perso.
je n'ai pas donné ma réponse et je compte partir. n'est-il trop tard pour annoncer mon départ? s'agit-il vraiment d'un licenciement pour motif perso? est-ce que je peux ne rien dire et ne pas me présenter le premier jour dans les nouveaux locaux?
Merci pour vos réponses